



# Validation des acquis de l'expérience

Informations des candidats

---

16 octobre 2025



Quelques règles de fonctionnement :

1- Couper votre micro



2- Indiquer Nom, Prénom, club et diplôme envisagé dans conversation



# Sommaire



1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses



# Accueil



1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

Pour vous, c'est quoi la VAE et pourquoi la VAE ?



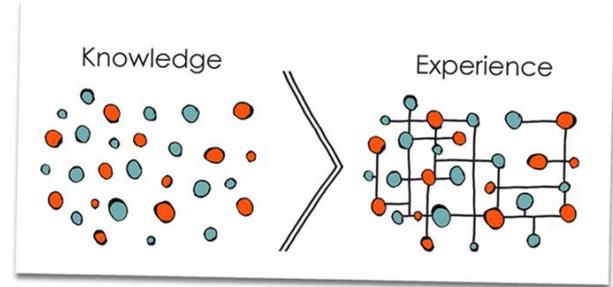
# Accueil



1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

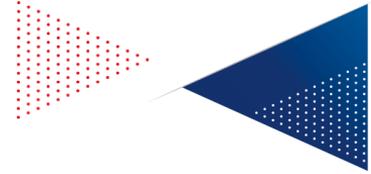


Ancienneté



Si l'ancienneté représente la durée passée en entreprise, l'expérience exprime la capacité d'un salarié à tirer profit des leçons de son travail. L'expérience est constituée de succès et d'échecs.

# Accueil



## Ne confondez pas expérience et ancienneté

De nombreux salariés confondent l'ancienneté et l'expérience. Si l'ancienneté représente la durée passée en entreprise, l'expérience exprime la capacité d'un salarié à tirer profit des leçons de son travail.

L'expérience est constituée de succès et d'échecs. Les succès sont le fruit d'erreurs corrigées. Ainsi un salarié construit sa performance et ses futures réussites à partir des leçons des échecs dont il a fait l'expérience. « Quand j'ai démarré ma carrière, avec mon boss, on s'attelait, chacun à notre niveau, à tirer profit de mes erreurs pour avancer et engranger de l'expérience. Moi, dans ma façon de gérer les erreurs et ma confiance en moi. Lui dans sa façon de gérer celui qui avait failli dans son travail. L'erreur devenait un outil pédagogique et non une sanction. A chaque fois, j'en sortais grandi. J'applique cela aujourd'hui dans mes équipes », témoigne Yves responsable de production dans l'industrie automobile.

L'expérience n'empêche pas l'erreur, mais permet d'éviter la faute. Tandis que l'erreur est commise de façon involontaire, la faute est volontaire car le salarié reproduit la même erreur. Il n'a donc pas tiré des leçons de son échec. Quand cela arrive, l'erreur devenue une faute professionnelle est sanctionnable.

Les managers doivent donc rappeler à leurs collaborateurs que l'ancienneté n'est pas signe d'expérience. Il est possible d'avoir 15 ans d'ancienneté et aucune expérience. À l'inverse, un salarié ayant une faible ancienneté peut avoir acquis de l'expérience.

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

# Généralités



1. Accueil

2. C'est quoi la VAE ?

3. La procédure

4. Le financement

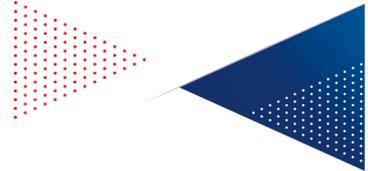
5. Questions diverses

La VAE ou Validation des Acquis de l'Expérience, issue de la Loi de Modernisation Sociale du 17 janvier 2002, est un moyen d'obtenir un diplôme, sans avoir à suivre une formation. Comment ? Tout simplement en partant de son expérience professionnelle ou extra-professionnelle.

Autrement dit, grâce à la VAE, toute personne peut faire reconnaître ses expériences par une certification (diplôme, titre professionnel, CQP...). Peu importe son âge, son statut ou son niveau de formation.

Ce dispositif permet ainsi de faire reconnaître de manière officielle des compétences professionnelles acquises par l'expérience. C'est une démarche de valorisation des personnes par la reconnaissance de leurs compétences.

# Philosophie



1. Accueil

Un diplôme obtenu en VAE a la même valeur qu'un diplôme obtenu par la voie de la formation dite « traditionnelle »

2. C'est quoi la VAE ?

Les expériences vécues constituent un socle de ressources, une source de construction de compétences

3. La procédure

La VAE est une voie de formation notamment à travers l'analyse de l'expérience

4. Le financement

L'expérience se re-construit durant la VAE

5. Questions diverses

Compétences, aptitudes et connaissances (CAC)

La qualité des acteurs (Jurys et accompagnateurs) fait la qualité du système VAE

# Le congé VAE ?



1. Accueil

2. C'est quoi la VAE ?

3. La procédure

4. Le financement

5. Questions diverses

Lorsqu'un salarié souhaite s'engager dans un parcours de VAE, 2 possibilités s'offrent à lui :

- **Ne pas informer son employeur** : s'agissant d'un droit individuel, le candidat est dans son droit, mais il devra réaliser l'intégralité de son parcours VAE en dehors de son temps de travail.
- **Informer son employeur** : dans ce cas, le salarié peut demander un congé de validation des acquis de l'expérience pour réaliser tout ou une partie de son parcours VAE sur son temps de travail. Ce congé VAE est d'une durée maximum de 48h et garantit le maintien de la rémunération du salarié.



# A qui s'adresse la VAE



1. Accueil

2. C'est quoi la VAE ?

3. La procédure

4. Le financement

5. Questions diverses

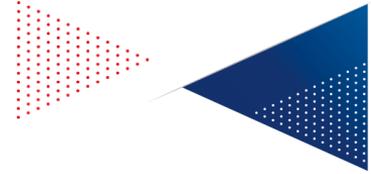
## Les statuts concernés

Le parcours VAE est accessible à toutes les personnes ayant l'un des statuts suivants :

- Salarié du privé
- Demandeur d'emploi (indemnisé ou non)
- Aidant familial
- Bénévole



# A qui s'adresse la VAE



1. Accueil

2. C'est quoi la VAE ?

3. La procédure

4. Le financement

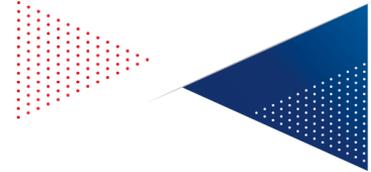
5. Questions diverses

Un candidat qui souhaite entreprendre une démarche de VAE, doit nécessairement avoir réalisé une ou plusieurs expériences en lien avec le diplôme visé.

Il peut s'agir par exemple des expériences suivantes :

- Activité professionnelle salariée ou non ;
- Bénévolat ou volontariat ;
- Inscription sur la liste des sportifs de haut niveau ;
- Responsabilités syndicales ;
- Mandat électoral local ou fonction électorale locale ;
- Participation à des activités d'économie solidaire, si le candidat est accueilli et accompagné par un organisme assurant l'accueil et l'hébergement de personnes en difficulté ;
- Période de formation ou de stage, y compris une Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) ou une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP).

# Les acteurs de la VAE



1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses



## 1- Le candidat :

Avoir réalisé une ou plusieurs expériences en lien avec le diplôme visé  
Prouver au jury ses compétences



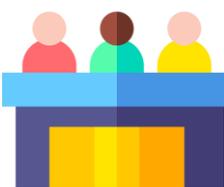
## 2- L'IR2F :

Informé sur le parcours VAE  
Conseiller et orienter



## 3- L'architecte-accompagnateur :

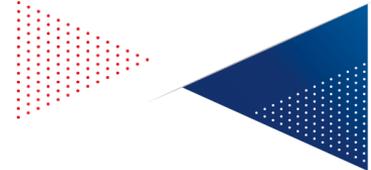
Faire le point avec le candidat (objectifs, parcours, disponibilité, ...) : diagnostic de faisabilité  
Construire un parcours personnalisé et adapté



## 4- Le jury :

Vérifier que les compétences acquises sont en lien avec le référentiel métier  
Possibilité d'accorder partiellement un diplôme

# Historique de la VAE



1. Accueil

2. C'est quoi la VAE ?

3. La procédure

4. Le financement

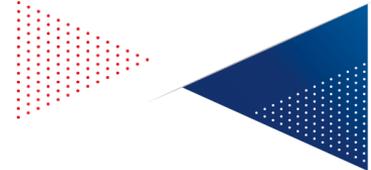
5. Questions diverses

## Ligue de Football des Pays de la Loire

### BMF

Saisons	Dossiers reçus	Recevable	Entretien	Diplôme obtenu VAE
2016/2017	16	14	10	8 - 57%
2017/2018	10	12	9	3 - 25%
2018/2019	13	11	11	8 - 73%
2019/2020	12	12	12	4 - 33%
2020/2021	7	6	6	3 - 50%
2021/2022	2	2	2	0
2022/2023	0	0	0	0
2023/2024	0	0	0	0
2024/2025	5	5	1	1 - 100%

# Historique de la VAE



1. Accueil

2. C'est quoi la VAE ?

3. La procédure

4. Le financement

5. Questions diverses

## Ligue de Football des Pays de la Loire

### BEF

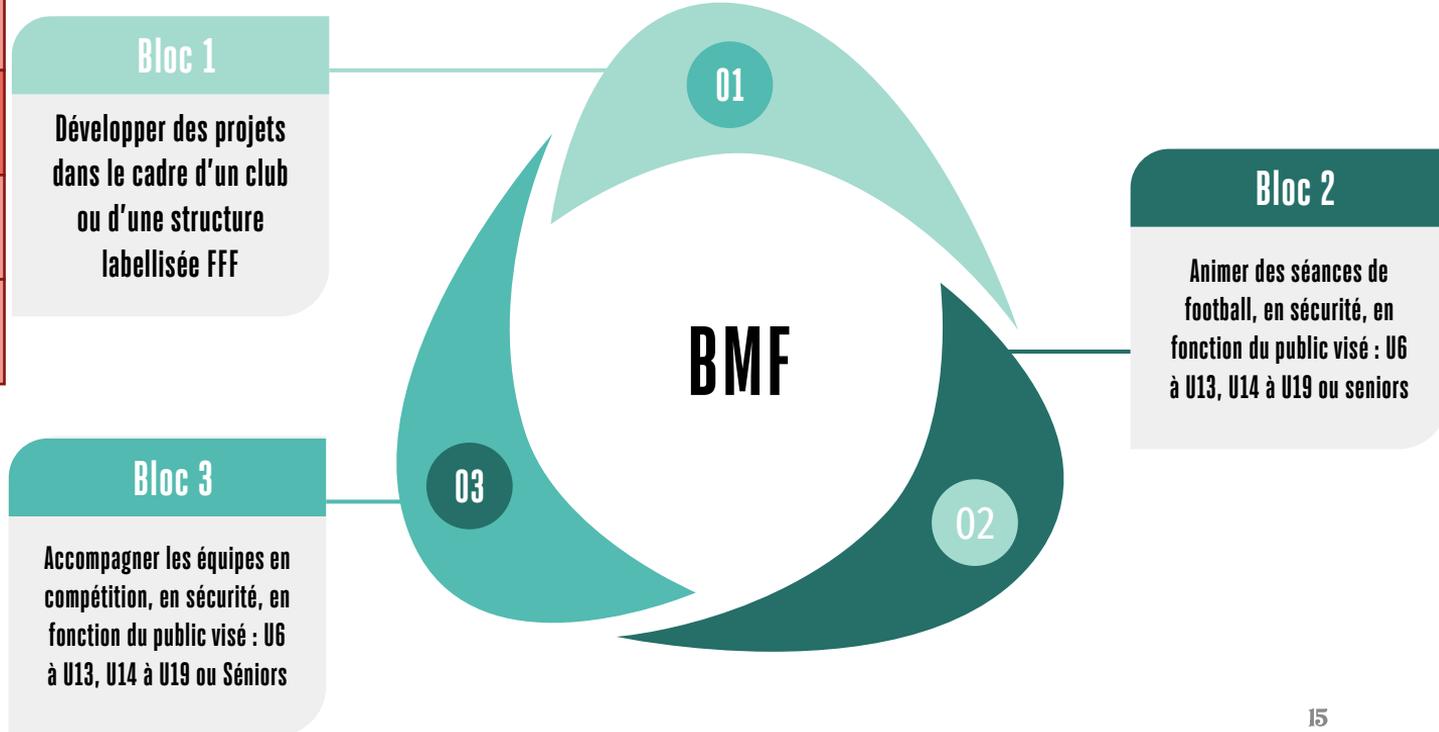
Saisons	Dossiers reçus	Recevable	Entretien	Diplôme obtenu VAE
2016/2017	2	2	1	1 - 50%
2017/2018	1	1	1	0 - 0%
2018/2019	0	0	0	0
2019/2020	2	2	2	0 - 0%
2020/2021	3	3	3	0 - 0%
2021/2022	0	0	0	0
2022/2023	0	0	0	0
2023/2024	0	0	0	0
2024/2025	1	1	1	1 - 100%

# Les référentiels métiers

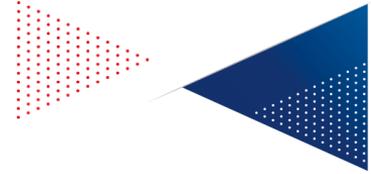


## 3 blocs de compétences

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

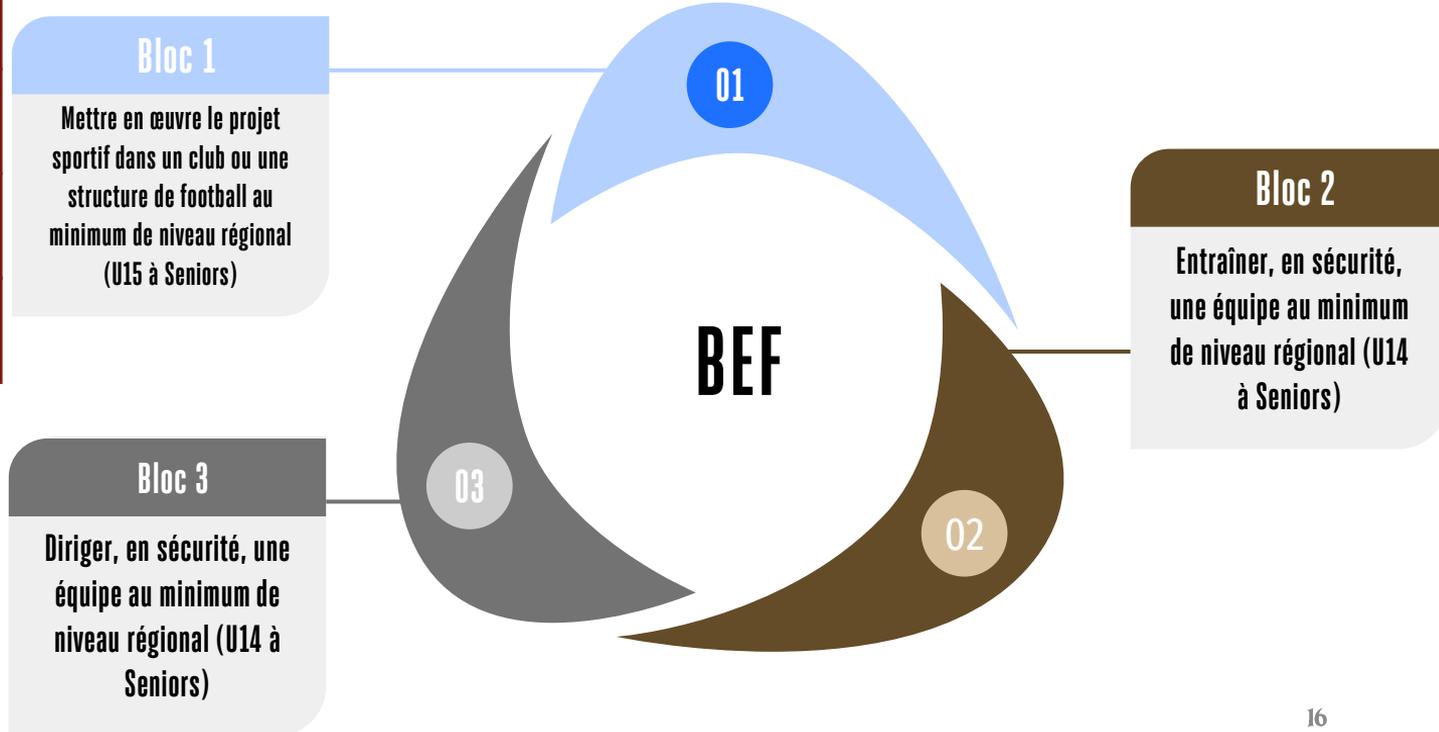


# Les référentiels métiers



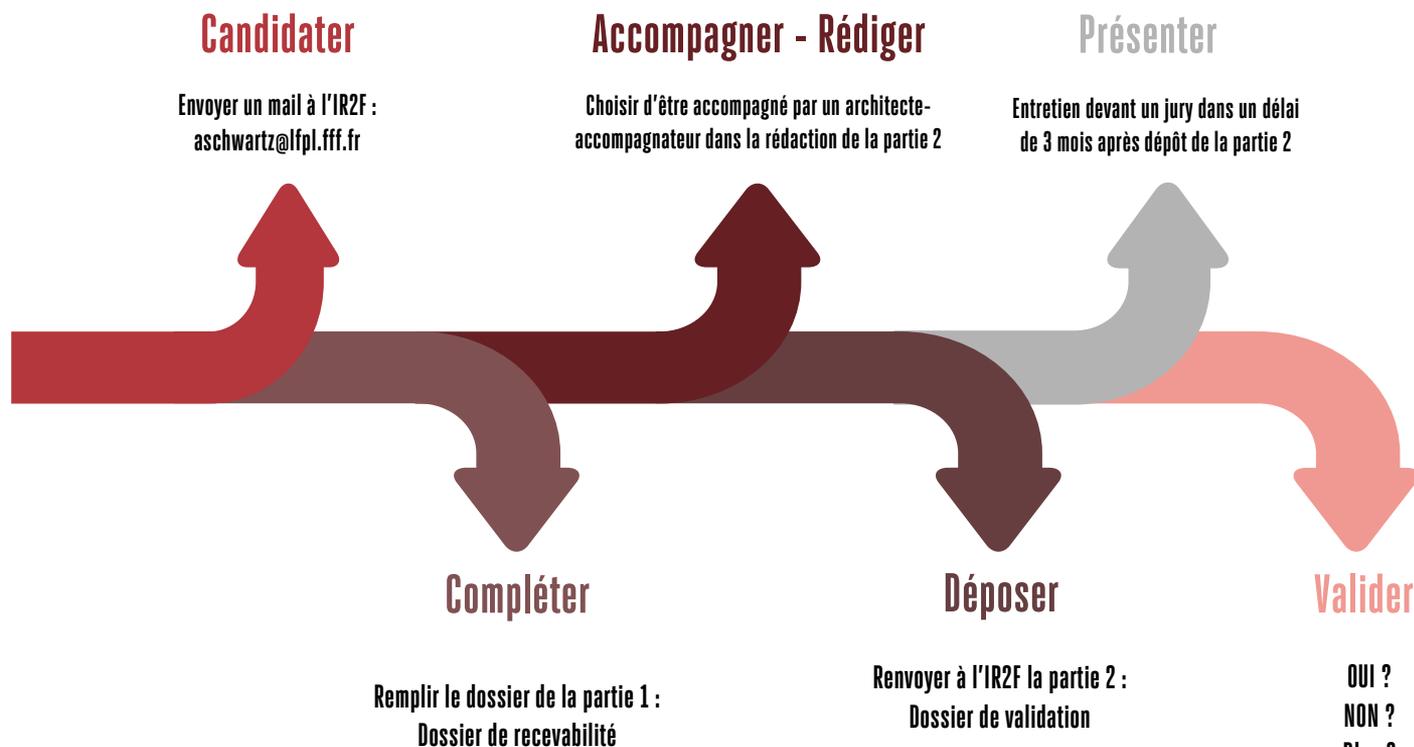
## 3 blocs de compétences

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses



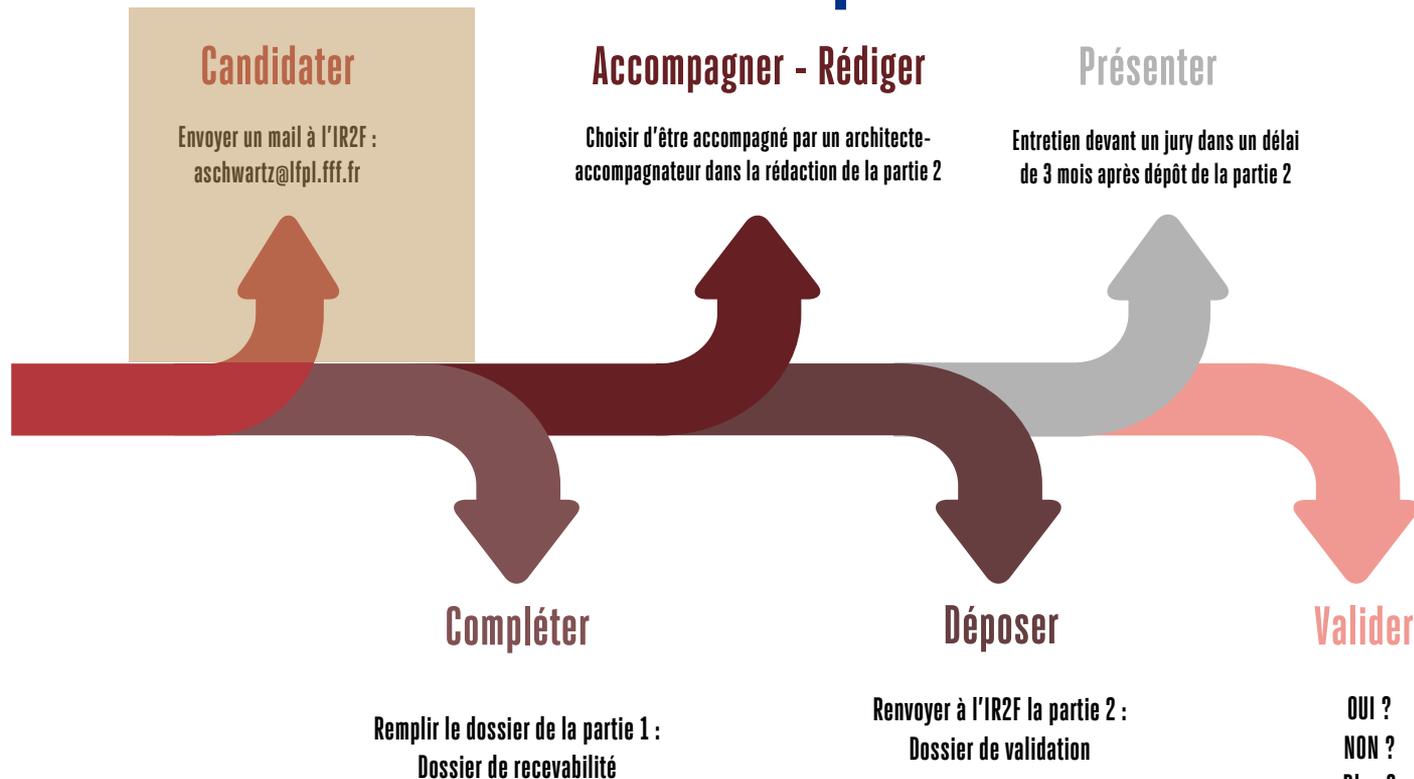
# Comment se déroule un parcours VAE ?

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses



# Comment se déroule un parcours VAE ?

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses



# Comment se déroule un parcours VAE ?

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

## Candidater

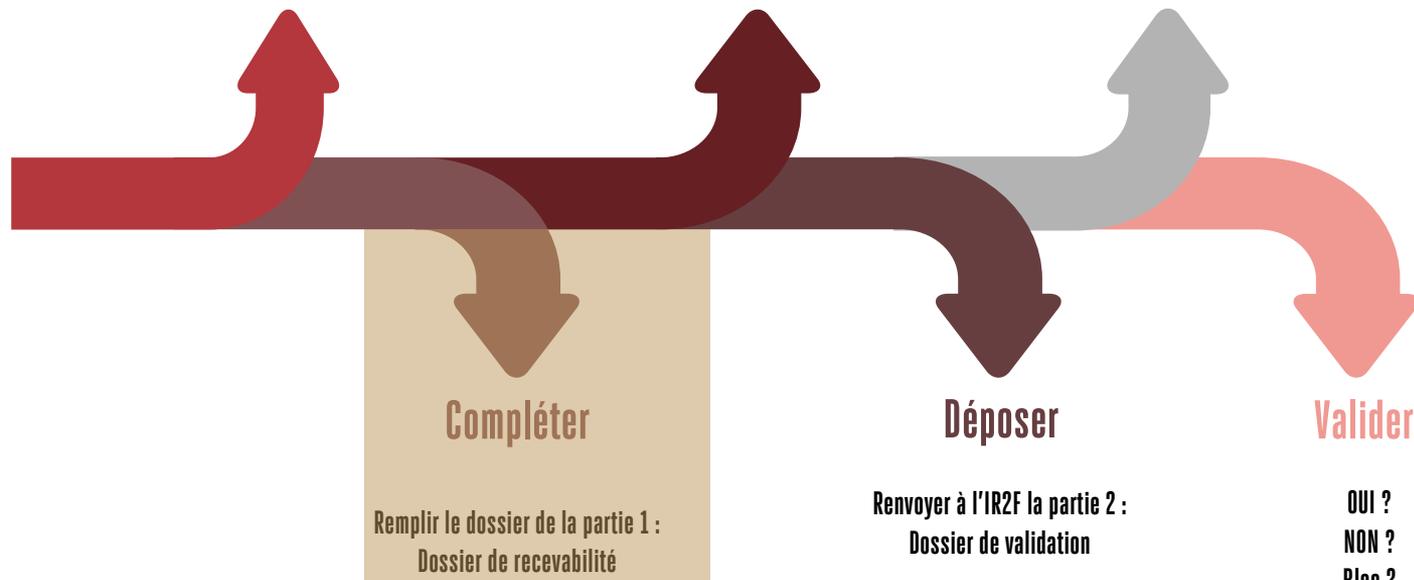
Envoyer un mail à l'IR2F :  
aschwartz@lfpl.fff.fr

## Accompagner - Rédiger

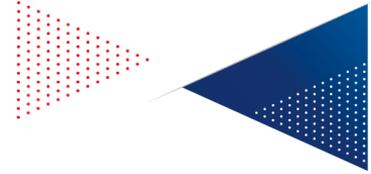
Choisir d'être accompagné par un architecte-  
accompagnateur dans la rédaction de la partie 2

## Présenter

Entretien devant un jury dans un délai  
de 3 mois après dépôt de la partie 2

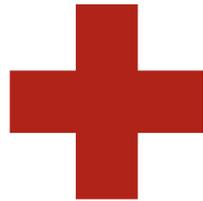


# Compléter



1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

Vos parcours



Recevable si :  
Nature de l'expérience  
en lien direct avec le  
diplôme visé  
  
Titulaire PSC1 ou AFPS

Vos ressources



# Compléter

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

## Recevabilité

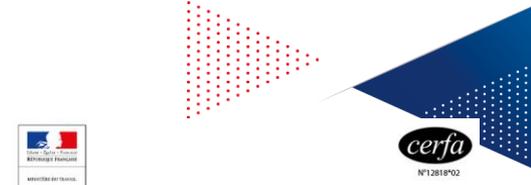
### Le dossier de recevabilité :

- **formulaire de candidature** (selon les modalités fixées par le ministère du Travail)
- **les documents justifiant les activités du candidat et les attestations des formations suivies antérieurement**

À noter qu'on ne peut candidater à une VAE **qu'une seule fois par année civile** pour le même diplôme.

**L'IR2F a deux mois** pour se prononcer sur **la recevabilité** de votre **partie 1 complète**.

**La recevabilité** est valable à vie.



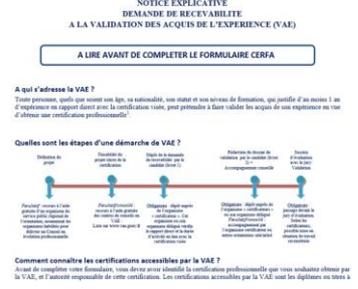
**DEMANDE DE RECEVABILITE A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE**

Code de Nomenclature art. R212-5 à R212-11  
**LIRE ATTENTIVEMENT LA NOTICE AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE.**  
Vous y trouverez les définitions des informations demandées, les listes de codes nécessaires pour renseigner les rubriques, le liste des pièces justificatives à joindre au présent formulaire pour remplir un dossier complet.  
**DATEZ ET SIGNEZ LA DECLARATION SUR L'HONNEUR (RUBRIQUE 6)**  
soit à l'autorité responsable de la certification vous propose une télécopie.

**RUBRIQUE 1 : Nature de la demande**  
Tère demande :  Renouvellement  Prolongation

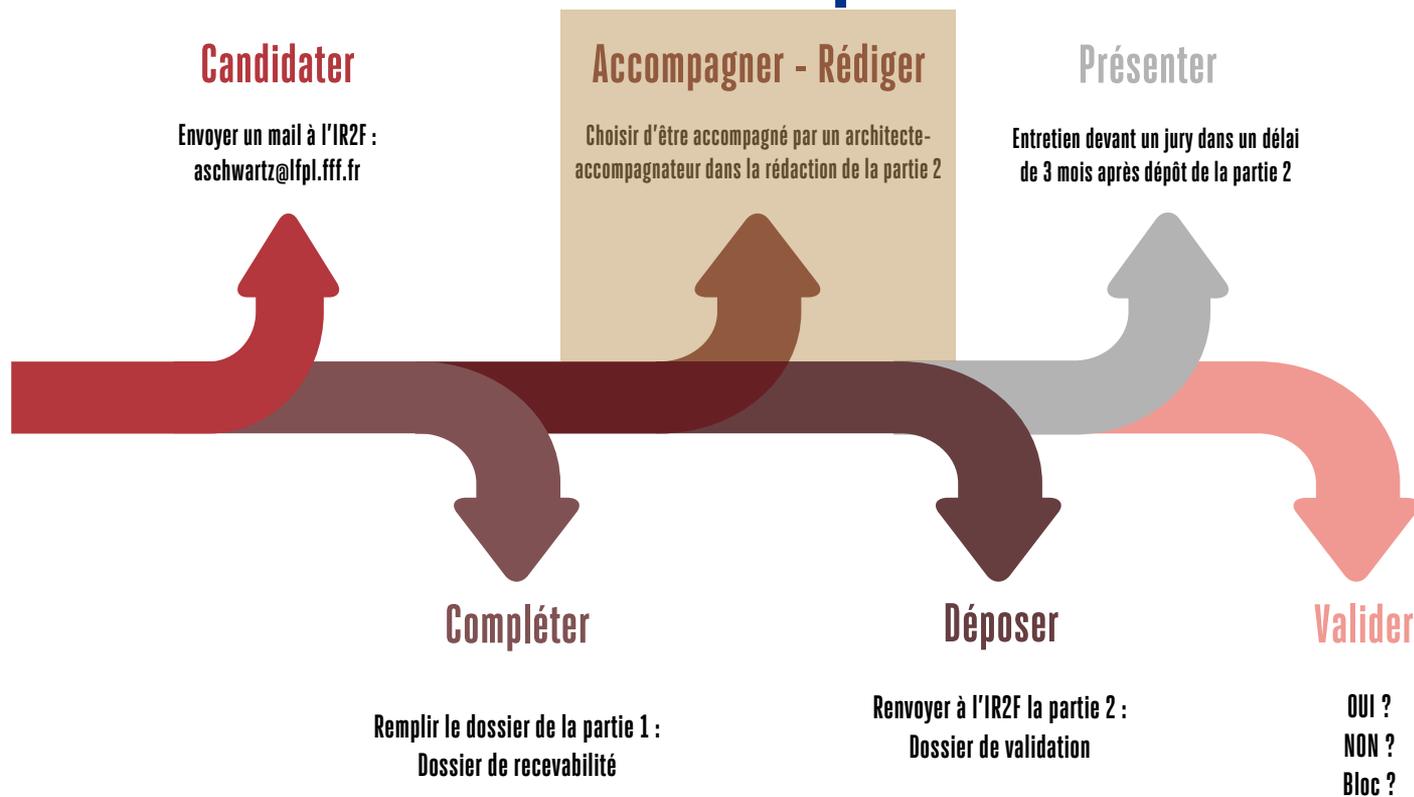
**RUBRIQUE 2 : Certification professionnelle que vous souhaitez obtenir**  
Nature, intitulé complet et niveau de la certification :   
Autorité responsable de la certification :

**RUBRIQUE 3 : Etat civil/Situation du candidat**  
Nom de naissance :   
(c'est le nom qui figure sur votre acte de naissance)  
Nom (usage) (V et W) :   
Prénom(s) :   
(sans l'ordre de VAE CSE)  
Date de naissance :  Sexe :  Femelle  Masculin  Commune de naissance :   
Département ou collectivité outre-mer de naissance :  ou Pays de Naissance :   
Nationalité : Française  Ressaortisant de l'UE, EEE  Autre   
Adresse :



# Comment se déroule un parcours VAE ?

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses



# Accompagner



1. Accueil

2. C'est quoi la VAE ?

3. La procédure

4. Le financement

5. Questions diverses

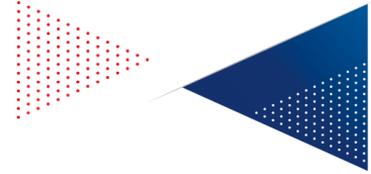
**Habilitation obligatoire des accompagnateurs VAE (cahier des charges fixant un niveau de qualité et de prestation minimal)**

**Possibilité d'un accompagnement (facultatif et payant)**

**L'accompagnement augmente de 27% les chances des candidats d'aller jusqu'au passage devant le jury**

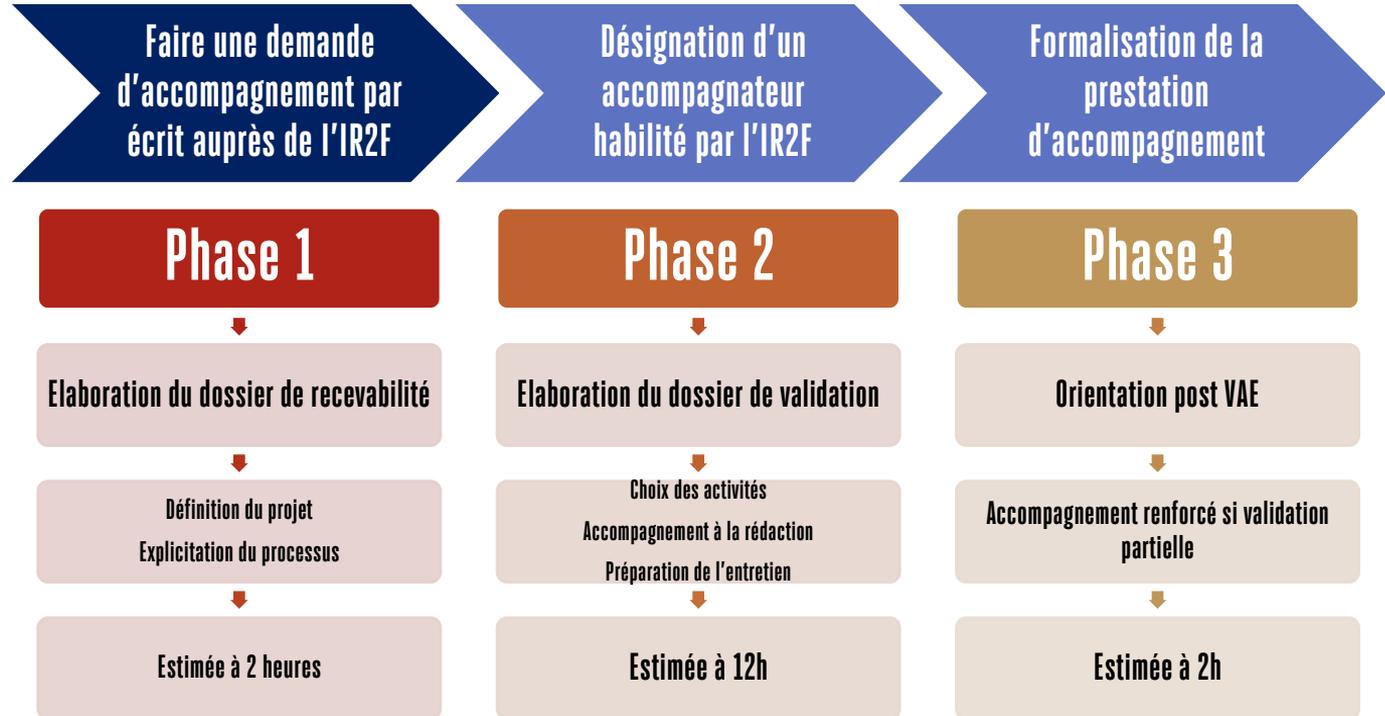


# Accompagner

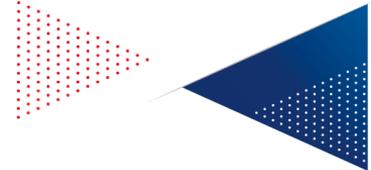


## Le dispositif

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

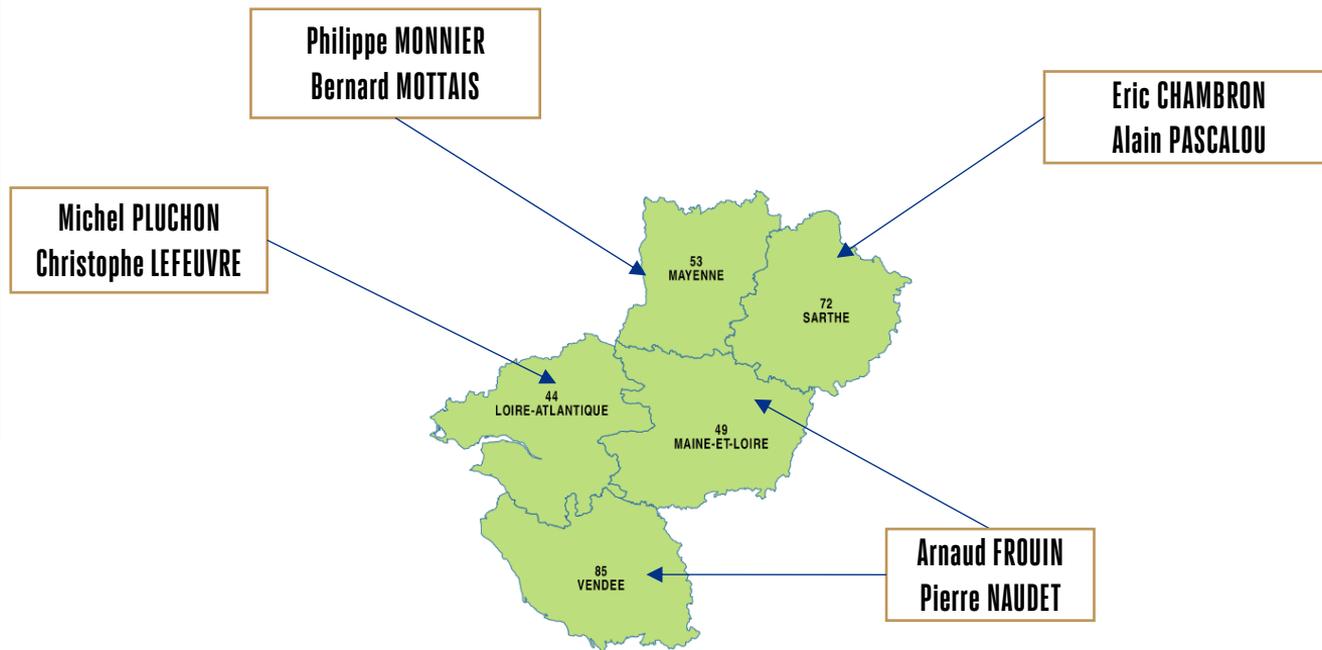


# Accompagner



## Le réseau d'accompagnateur

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses



# Accompagner

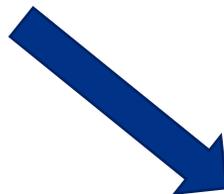
## Vous avez un projet d'accompagnement



1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

### Projet d'accompagnement complémentaire :

- un RDV/bilan qui permettra de se mettre en mode perspectives :  
J'y vais ou je n'y vais pas
- Quelles sont mes chances de réussite (partielle ou totale) au regard du cadre VAE et de mon vécu.
- Si j'y vais quelles ressources dois-je mobiliser ?
- Y-a-t-il une voie pour valider une partie et me former sur une autre qui a peu de probabilité d'être validée ?

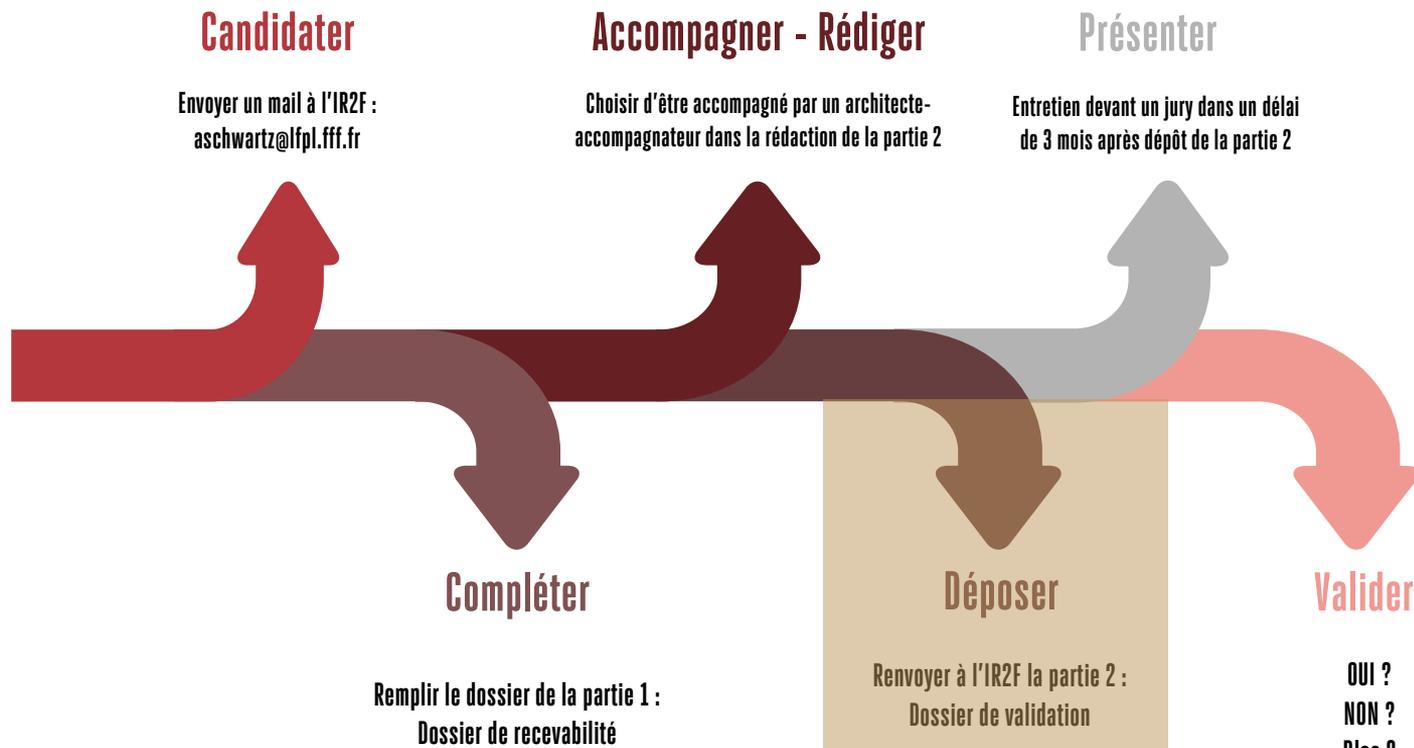


**Contactez Willy Lacoste à [wlacoste@lfol.fff.fr](mailto:wlacoste@lfol.fff.fr) pour convenir d'un rendez-vous ou visio**

A l'issue de ce rdv bilan de vécu/dispositif VAE, les candidats devront plus « classiquement » déposer un dossier de recevabilité partie 1 puis partie 2, choisir (ou non) l'accompagnement....

# Comment se déroule un parcours VAE ?

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses



# Déposer

## Le dossier de validation

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

DOSSIER DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

PARTIE 2

BMF, BEF, BEFF, BEFP

DIPLOME DEMANDE : \_\_\_\_\_

Partie réservée à l'administration (ne pas remplir)

Dossier reçu le : / /

Date du jury : / /

Informations complémentaires sur le suivi du dossier :

Chaque ligne correspond à une adresse e-mail de la personne concernée

### SOMMAIRE

#### PREAMBULE

#### DEMARCHE

#### NOTICE EXPLICATIVE

LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE  
L'ACCUEIL ET L'INFORMATION  
LA RECEVABILITE DE VOTRE DOSSIER  
LA VALIDATION DES ACQUIS DE VOTRE  
EXPERIENCE  
AIDE A LA REDACTION  
VOTRE IDENTITE  
VOS MOTIVATIONS  
L'ENTRÉTIEN  
DECLARATION SUR L'HONNEUR

ANNEXE 1 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BMF

ANNEXE 2 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF

ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEFF

ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEFP

ADRESSES UTILILES

### PREAMBULE

Ce dossier de validation doit permettre au jury d'évaluer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises au cours de votre expérience. Il a été conçu pour le Brevet de Moniteur de Football (BMF), le Brevet d'entraîneur de Football (BEF), le Brevet d'entraîneur formateur de Football (BEFF) et le Brevet d'entraîneur professionnel de Football (BEFP).

Pour vous aider dans la constitution de ce dossier, il est nécessaire de lire attentivement les conseils et les recommandations qui figurent dans les pages suivantes et consulter les référentiels du diplôme visé en annexe. Toutes les informations demandées dans ce dossier sont nécessaires au travail d'évaluation du jury.

Le dossier est à retourner à l'FFP pour les demandes BEFF et BEFP. Les dossiers concernant les BMF et BEF sont à adresser à votre IR2P de résidence (voir coordonnées en annexe).

### DEMARCHE

- Bien préciser son projet professionnel.
- Identifier dans son expérience les activités qui correspondent au référentiel d'activités du diplôme demandé.
- Analyser les expériences et démontrer qu'elles sont sources de compétences professionnelles en lien avec celles décrites dans le référentiel précité.
- Rédiger par écrit ces différentes expériences professionnelles, salariées, non salariées, bénévoles, syndicales, électorales, de sportif de haut niveau.

### NOTICE AUX CANDIDATS

#### LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE

##### VAE

#### L'ACCUEIL ET

#### L'INFORMATION

Le dossier de validation doit permettre au jury d'évaluer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises au cours de votre expérience. Il a été conçu pour le Brevet de Moniteur de Football (BMF), le Brevet d'entraîneur de Football (BEF), le Brevet d'entraîneur formateur de Football (BEFF) et le Brevet d'entraîneur professionnel de Football (BEFP).

Pour vous aider dans la constitution de ce dossier, il est nécessaire de lire attentivement les conseils et les recommandations qui figurent dans les pages suivantes et consulter les référentiels du diplôme visé en annexe. Toutes les informations demandées dans ce dossier sont nécessaires au travail d'évaluation du jury.

Le dossier est à retourner à l'FFP pour les demandes BEFF et BEFP. Les dossiers concernant les BMF et BEF sont à adresser à votre IR2P de résidence (voir coordonnées en annexe).

#### VOTRE DOSSIER

Le dossier de validation doit permettre au jury d'évaluer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises au cours de votre expérience. Il a été conçu pour le Brevet de Moniteur de Football (BMF), le Brevet d'entraîneur de Football (BEF), le Brevet d'entraîneur formateur de Football (BEFF) et le Brevet d'entraîneur professionnel de Football (BEFP).

Pour vous aider dans la constitution de ce dossier, il est nécessaire de lire attentivement les conseils et les recommandations qui figurent dans les pages suivantes et consulter les référentiels du diplôme visé en annexe. Toutes les informations demandées dans ce dossier sont nécessaires au travail d'évaluation du jury.

Le dossier est à retourner à l'FFP pour les demandes BEFF et BEFP. Les dossiers concernant les BMF et BEF sont à adresser à votre IR2P de résidence (voir coordonnées en annexe).

#### LA VALIDATION DES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE

Le dossier de validation doit permettre au jury d'évaluer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises au cours de votre expérience. Il a été conçu pour le Brevet de Moniteur de Football (BMF), le Brevet d'entraîneur de Football (BEF), le Brevet d'entraîneur formateur de Football (BEFF) et le Brevet d'entraîneur professionnel de Football (BEFP).

Pour vous aider dans la constitution de ce dossier, il est nécessaire de lire attentivement les conseils et les recommandations qui figurent dans les pages suivantes et consulter les référentiels du diplôme visé en annexe. Toutes les informations demandées dans ce dossier sont nécessaires au travail d'évaluation du jury.

Le dossier est à retourner à l'FFP pour les demandes BEFF et BEFP. Les dossiers concernant les BMF et BEF sont à adresser à votre IR2P de résidence (voir coordonnées en annexe).



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



#### ETAPE 2 : DESCRIPTION ET ANALYSE

p. 15 du dossier

Cette deuxième étape constitue la partie la plus importante du dossier VAE. Elle doit permettre au jury d'évaluer si le candidat a bien acquis au travers de son expérience les compétences du diplôme visé.

Vous devez remplir, pour chaque fonction du diplôme visé, une fiche par activité comportant la description puis l'analyse détaillée des compétences associées aux actions et tâches réalisées.

Exemple pour le BEF : 3 fonctions (JUC - 2 activités par fonction à répertorier soit 6 fiches à formaliser).

#### Recommandations :

Le jury a besoin de matière pour repérer vos acquis. Votre écrit ne peut donc pas se limiter à une ou deux pages par action choisie.

#### 1. Description :

Dans le cadre réservé, le candidat décrit ses activités en étant complet et précis :

- Situez vos actions dans leur contexte (votre cadre institutionnel, votre position hiérarchique, la date, le lieu...) et définissez votre fonction exacte, le type de responsabilité exercée ;
- Insistez sur votre rôle et votre implication personnelle (utilisez le « je » qui permet de mieux vous évaluer en action) ;
- Précisez les objectifs que vous poursuivez à travers cette action et dites pourquoi et comment vous vous êtes efforcés à partir de quels constats de qualité

1. Accueil

2. C'est quoi la VAE ?

3. La procédure

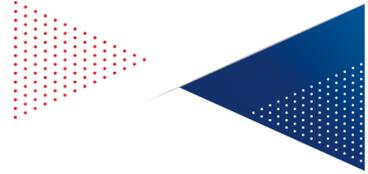
4. Le financement

5. Questions diverses



30/10/2025

# Déposer



## Etape 1 : répertorier les activités

### Les fonctions

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

### Les activités

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 3 - ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES EN COMPÉTITION, EN SÉCURITÉ, EN FONCTION DES PUBLICS VISÉS : U6 A U13, U14 A U19 OU SENIORS</b>			
<b>Gestion des compétitions</b>	Accomplir des formalités administratives et réglementaires liées à l'engagement et la gestion en compétition des équipes du club, en utilisant l'outil de gestion FFF, pour assurer la bonne tenue des événements	Dans le cadre de son rapport de stage, le candidat présente au jury d'évaluation une analyse de sa démarche d'accompagnement d'une équipe en compétition.	Le candidat mène à bien les démarches administratives et réglementaires nécessaires à l'engagement en compétition de l'équipe encadrée. Il vérifie les demandes d'autorisation réalisées auprès des autorités compétentes, en lien avec l'outil de gestion fédéral. Il s'assure de la disponibilité des équipements et des matériels nécessaires à la compétition. Il vérifie que les mesures de sécurité sont mises en place et adaptées à la pratique sportive et à l'évènement.
	Sensibiliser les joueurs et leur entourage, en rappelant les règles de sécurité, d'éthique sportive et de citoyenneté à respecter, en vue de favoriser un climat propice à la rencontre	Cette présentation par le candidat est suivie d'un échange avec le jury sous forme de question / réponses.	Le candidat illustre ses actions, sur le terrain et en-dehors du terrain, pour : Partager avec les joueurs et leur entourage, les principes et les valeurs du football : plaisir, respect, engagement, tolérance, solidarité. Favoriser le respect des devoirs de courtoisie et de réserve nécessaires pour préserver l'intégrité morale et physique de chacun. Sensibiliser les joueurs et leur entourage contre les risques liés au bizutage, au harcèlement, à toute forme de violence. Transmettre un discours de prévention actif contre les risques de dopage, de fraude lors de la compétition.
<b>Encadrement pédagogique des compétitions</b>	Encadrer une équipe lors des compétitions organisées par la FFF (plateaux, challenges et/ou critères, tournois ou championnats amateurs), en lui apportant un soutien adapté, afin d'installer un climat favorable au déroulement des rencontres, sur le terrain et en dehors du terrain		Le candidat assure la préparation et la participation des joueurs à la compétition, dans une démarche éducative et sportive. Pour cela, il explique comment : Il définit et attribue des rôles aux joueurs au sein de l'équipe. Il encourage les joueurs et les conseille. Il veille au respect des règles du jeu et de la décision arbitrale. Il rappelle les règles sanitaires et de sécurité en vigueur.

Pour décrire votre expérience, vous référez aux activités et étudiez le référentiel du diplôme visé.

Ce référentiel définit le métier concerné, indique les compétences attendues et évaluées par le jury.

### Les compétences

### Les actions

# Déposer

## Etape 2 : Décrire les expériences

Permet au jury d'évaluer les compétences acquises :

- **Situez** vos actions
- **Insistez** sur votre rôle et votre implication personnelle (**utilisez le « je »**)
- **Précisez les objectifs** que vous poursuivez à travers cette action et dites **pourquoi et comment** vous avez fixé ces objectifs
- La description seule ne suffit pas. Vous devez donc décrire **et analyser** vos pratiques.

### Partie 2

#### Etape 2 : Décrire et analyser

Toutes les activités par fonction (bloc du référentiel d'activités)

Toutes les compétences de l'activité

# Déposer

## Etape 3 : analyser les expériences

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

Permet au jury d'évaluer les **compétences acquises** :

- **Mesurez** les écarts entre ce qui était prévu et ce qu'il s'est réellement passé
- **Précisez** quels sont vos outils d'évaluation.
  - **Argumentez vos choix** en indiquant comment vous les avez utilisés et ce qu'ils vous ont permis de repérer et de proposer comme **remédiations**

## Partie 2

### Etape 3 : Décrire et analyser

Toutes les activités par  
fonction (bloc du  
référentiel d'activités)

Toutes les compétences  
de l'activité

L'entraîneur, praticien réflexif, peut donc s'interroger sur :

- |                           |           |             |
|---------------------------|-----------|-------------|
| 1. Pourquoi ?             | → Avant   | → Décrire   |
| 2. Comment ?              | → Pendant | → Prescrire |
| 3. Pour quels résultats ? | → Après   | → Réfléchir |

# Déposer

## Etape 3 : analyser les actions et les tâches

1. Accueil

2. C'est quoi la VAE ?

3. La procédure

4. Le financement

5. Questions diverses

**Descriptif**

Etre le plus précis possible, détailler au maximum.

Instruction au sosie

**Analyse**

Les points positifs et les points à améliorer en fonction de l'objectif.

Points Positifs	Points à améliorer
Axes d'amélioration	

**Remédiations**

Ce que je garde	Pourquoi ?	
Ce que je jette	Pourquoi ?	
Ce que je modifie	Pourquoi ?	Comment ?



# Déposer



1. Accueil

2. C'est quoi la VAE ?

3. La procédure

4. Le financement

5. Questions diverses

## Etape 3 : Ecrire et formaliser

### Ecrire - attention à la forme

- orthographe – syntaxe...
- 1<sup>ère</sup> personne
- Verbes d'action
- Phrases courtes et texte aéré
- Annexes étayées
- Tableaux et schémas (légendes)
- ... citations

### Formaliser - attention au sens

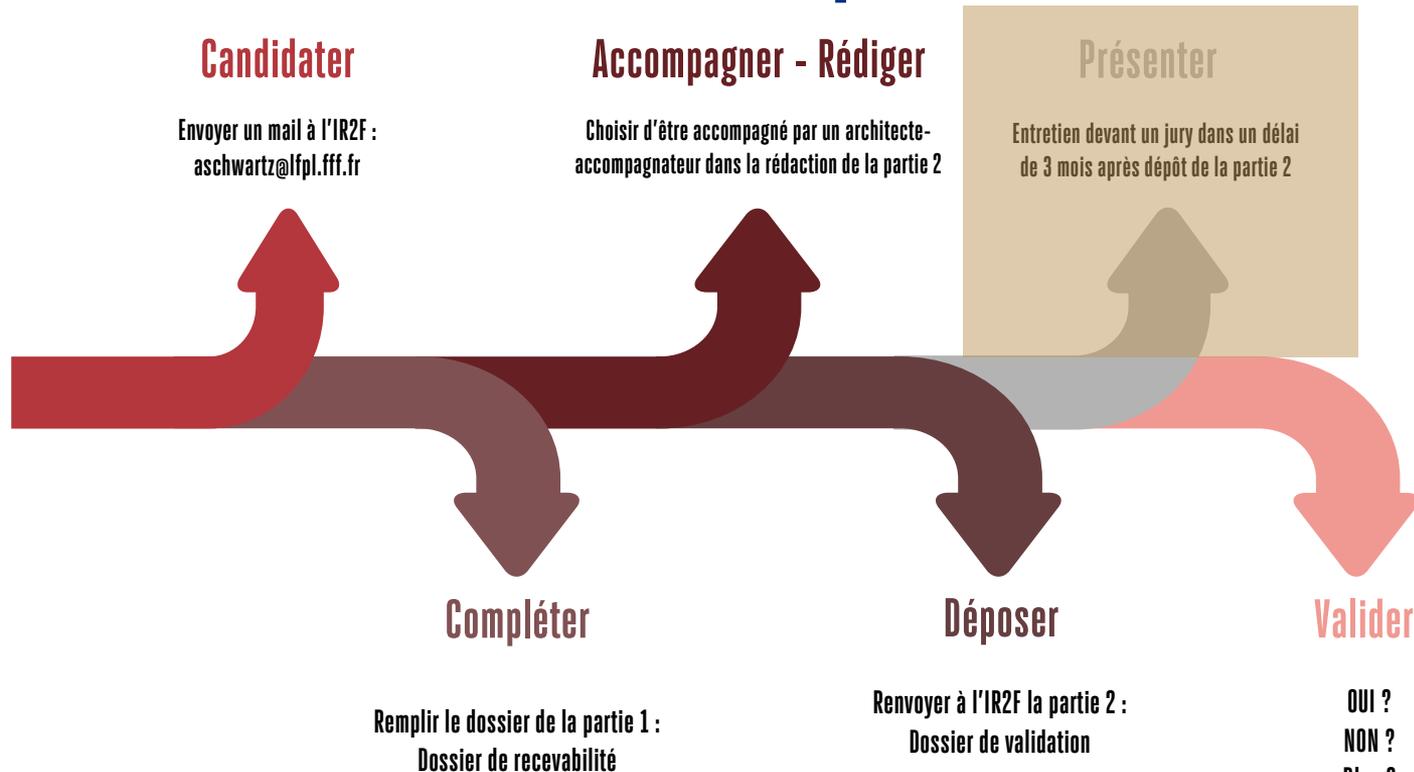
- Discriminer les différents blocs et ordonner
- Appropriation personnelle du dossier
- ...reflet d'une trajectoire personnelle et professionnelle



« Penser son expérience, c'est s'engager dans un processus formateur » Mézirow

# Comment se déroule un parcours VAE ?

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses



# Présenter



## La Certification

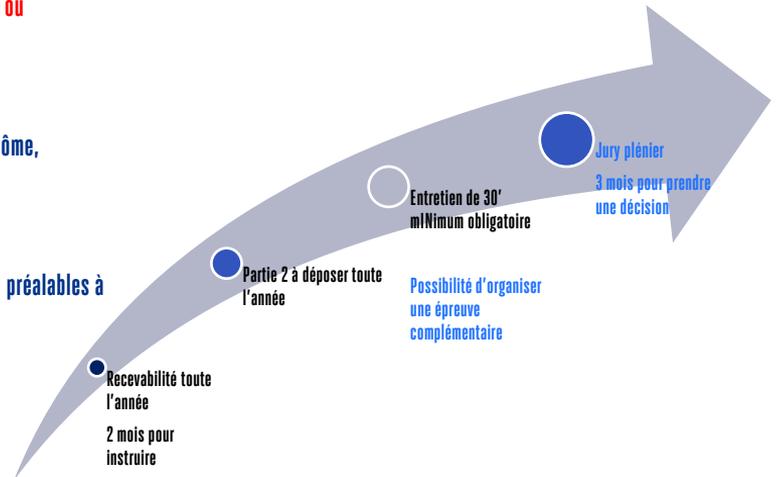
Le candidat est évalué sur la base **d'un dossier et d'un entretien**

- Lecture du dossier par 2 personnes minimum (formées à la lecture des dossiers VAE) désignées par le Président du jury

À la suite de l'entretien, le jury peut décider de **compléter** son information sur le parcours du candidat par **une mise en situation professionnelle, réelle ou reconstituée**.

Le jury décide d'attribuer - ou non - la totalité - ou une partie - du diplôme, **désormais acquise à vie**

Le candidat qui obtient un bloc du diplôme est **dispensé** des exigences préalables à l'entrée en formation (pas dispensé de passer les tests)



1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

# Présenter

## L'entretien

Permet de compléter des points du dossier

Ce n'est pas un oral de rattrapage

Les questions portent sur l'analyse écrite des activités –actions.

**Dates !!!**



# Présenter



## L'épreuve réelle ou reconstituée

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

Doit permettre de **compléter**  
l'information

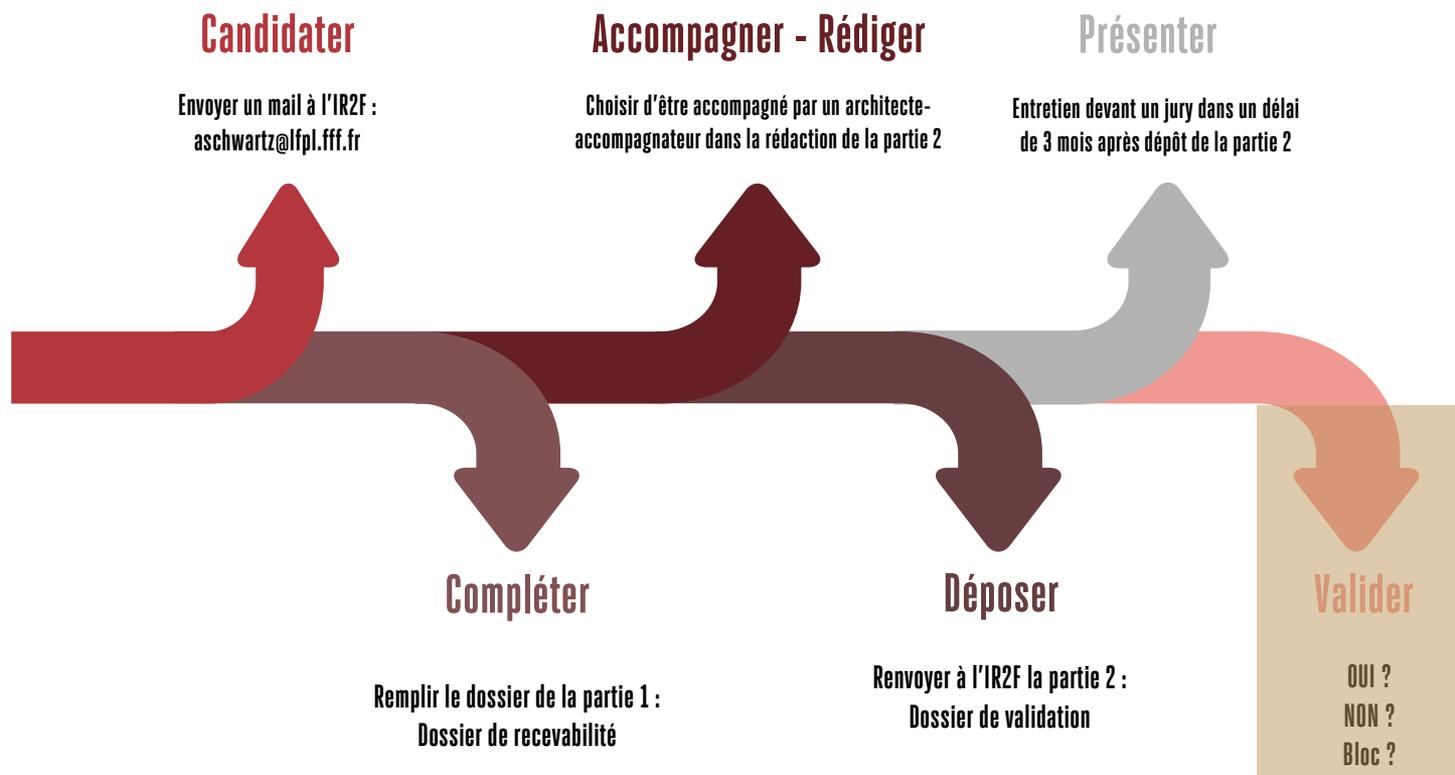
La mise en situation est évaluée par **deux certificateurs**, désignés par le président du jury. Les examinateurs dressent un **rapport** d'évaluation à l'attention du jury mais ne participent pas à ses délibérations

**Durée : 45 minutes maximum**

- 30' de présentation
- 15' d'entretien

# Comment se déroule un parcours VAE ?

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses



# Valider

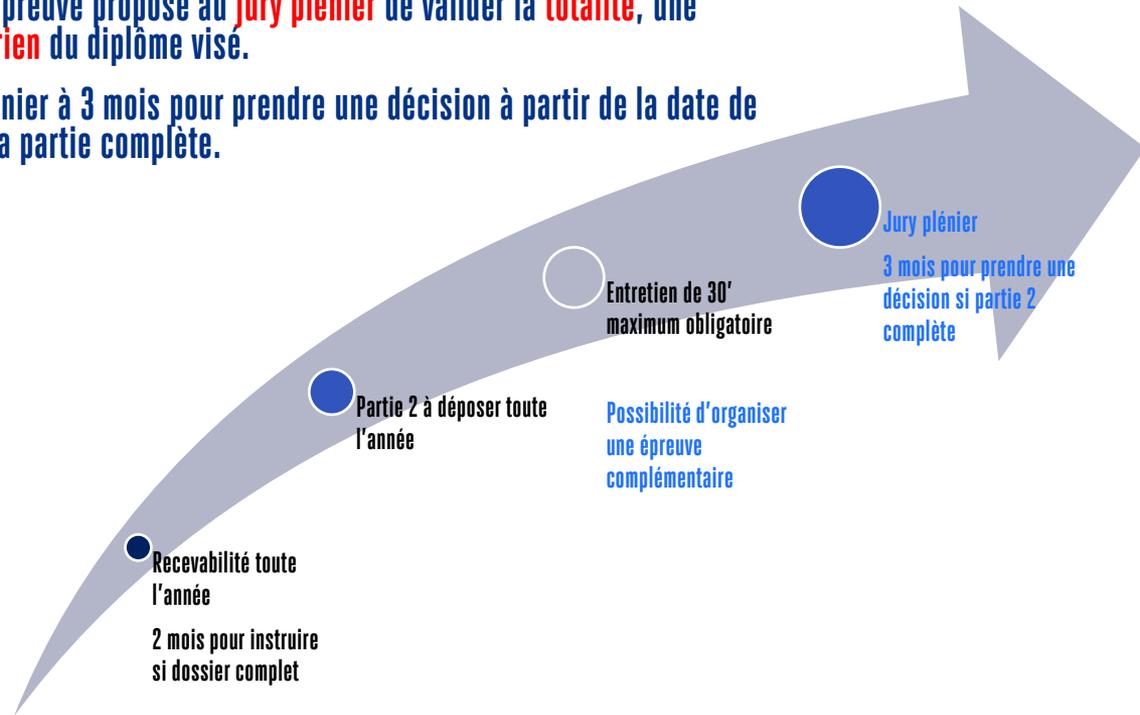
## Le jury plénier



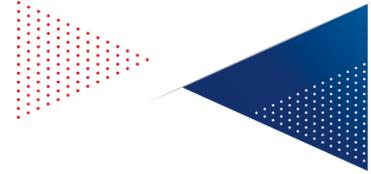
1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

Le jury d'épreuve propose au **jury plénier** de valider la **totalité**, une **partie** ou **rien** du diplôme visé.

Le jury plénier à 3 mois pour prendre une décision à partir de la date de dépôt de la partie complète.



# Le financement



1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

## Demande VAE

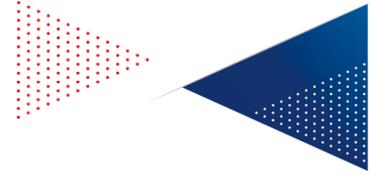
	BMF	BEF	BEFF	BEPF
Frais de dossier	100 €	100 €	100 €	100 €
Dossier de recevabilité	100 €	100 €	100 €	100 €
Dossier de validation	300 €	800 €	2 100 €	2 800 €
<b>Coût total</b>	De 200 à 500 €	De 200 à 1000 €	De 200 à 2300 €	De 200 à 3000 €

**Aide au financement – Dossier FAFA formation:**

**150€ pour la partie 2 du BMF**

**300€ pour la partie 2 du BEF**

# Le financement



## Accompagnement VAE

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses

Phase 1	Forfait	60€
Phase 2	90€/h	1080€ pour 12h
Phase 3	Forfait	60€
<b>Coût Total</b>	<b>16h</b>	<b>1200€</b>

**Aide au financement :**

**FAFA formation, C.F, ANJAS et Pôle emploi**



# Ce qu'il faut retenir

## Recevabilité

Expériences directes en lien avec le diplôme visé

Plus de date limite de dépôt

La recevabilité doit être prononcée dans les 2 mois qui suivent la date de dépôt du dossier complet

## Validation

Lecture des dossiers

Entretien obligatoire

Possibilité d'observer un passage pédagogique "terrain"

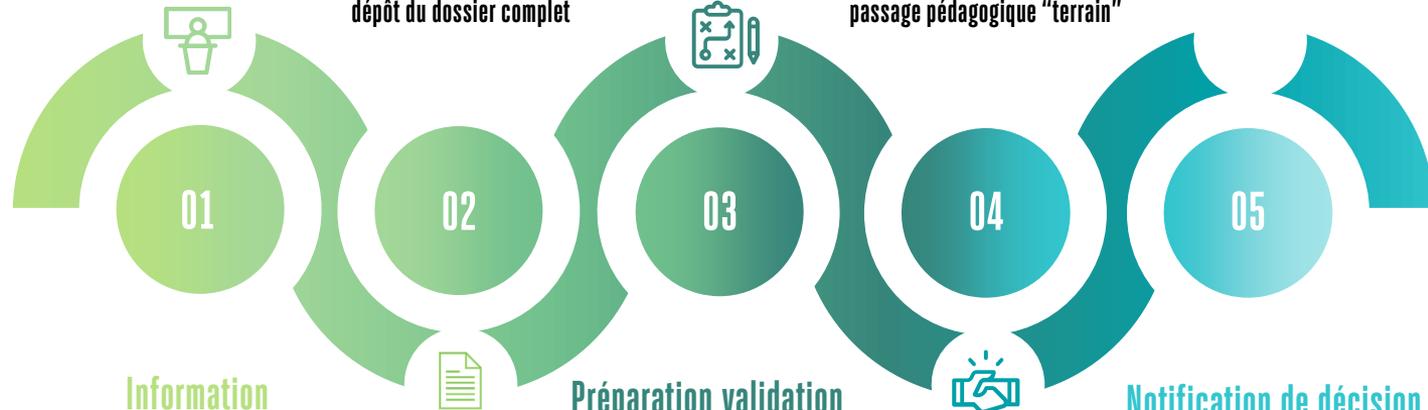
1. Accueil

2. C'est quoi la VAE ?

3. La procédure

4. Le financement

5. Questions diverses



## Information

Réunion information :  
Jeudi 14 novembre 2024

Entretien individuel avec WL  
à la demande du candidat en  
visio

## Préparation validation

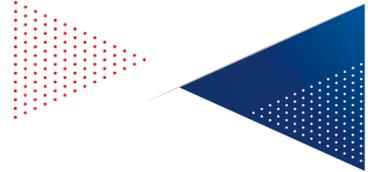
Rédaction de la partie 2:  
Descriptif  
Analyse  
Remédiations

Accompagnement possible

## Notification de décision

Décision du jury prononcée dans  
les 3 mois qui suivent la date de  
dépôt de la partie 2 complète

Validation complète, partielle ou  
refus



# Infos utiles

1. Accueil
2. C'est quoi la VAE ?
3. La procédure
4. Le financement
5. Questions diverses



Mail : [wlacoste@lfpl.fff.fr](mailto:wlacoste@lfpl.fff.fr)

Tél : **06 76 41 00 42**

## IR2F

Mel : [aschwartz@lfpl.fff.fr](mailto:aschwartz@lfpl.fff.fr)

Tél : **02.40.80.98.03**



**Anne Sophie  
SCHWARTZ**  
Assistante Formation

# En conclusion

L'EXPÉRIENCE, CE N'EST PAS CE QUI ARRIVE À QUELQU'UN, C'EST CE QUE QUELQU'UN FAIT AVEC CE QUI LUI ARRIVE.

Aldous Huxley

« Progresser, c'est se tromper, je me suis souvent trompé ».

W. Churchill

Le meilleur enseignant  
dans la vie c'est  
l'expérience il coûte  
cher mais il explique  
bien

Avec les erreurs  
on apprend,  
avec le temps  
on comprend



30/10/2025